Crédit d'impôt à l'emploi-Loi

Des localités comme Meadow Lake, The Battlefords, La Loche, Patuanak et bien d'autres comptent fort peu de manufactures et très peu de grosses entreprises. Quelle aide ce programme va-t-il apporter aux gens de ces localités? Je ne peux m'empêcher de penser aux jeunes gens qui sont les plus frappés par le chômage ou ses effets dans des endroits comme Loon Lake, Hafford, Turtleford et Frenchman Butte. Que leur apportera ce programme?

L'autre jour, je jetais un coup d'œil sur le programme d'emploi que le gouvernement fédéral offre aux jeunes. Cinq demandes étaient venues de deux centres de ma circonscription. La date limite est maintenant passée, mais je doute que le gouvernement se soit senti tenu de faire connaître ce programme à la population. Je suis convaincu que bien des jeunes, partout au Canada, veulent travailler. Mais, sachant que seulement cinq demandes ont été faites dans ma circonscription, qu'elles venaient de seulement deux centres, j'ai raison de croire que quelque chose cloche dans la façon dont le gouvernement a annoncé son programme. La population n'a accès aux renseignements qu'après la date limite.

Une fois élu député et arrivé à la Chambre des communes, j'ai reçu un communiqué touchant le programme d'emploi pour les jeunes que le gouvernement fédéral venait de mettre sur pied, mais avant d'avoir pu me procurer tous les renseignements pertinents, nous étions rendus à l'avant-veille de la date limite. Comment la population peut-elle profiter, même de ces programmes de replâtrage, qu'en fait, soit dit en passant, je n'approuve pas, si elle en ignore tout? Le gouvernement ne la renseigne pas, faute de bonnes communications, nettes et claires.

A mon avis, nous devons rejeter le bill C-19. Nous ne devons pas prolonger un programme qui contribue à aggraver la situation économique au Canada en dépensant les deniers publics à droite et à gauche. Il ne promet rien de clair aux Canadiens. Nous devrions plutôt nous préoccuper et nous occuper davantage des taux d'intérêt élevés, de l'absence de politique économique et de stratégie industrielle, ce que j'ai d'ailleurs déjà mentionné.

• (1610)

Je pense que le gouvernement, au lieu de présenter des mesures temporaires comme le programme de crédit d'impôt à l'emploi, devrait chercher à résoudre le problème, et la première chose à faire serait de sensibiliser davantage les députés du gouvernement au problème. Je pense que tous les députés et la population canadienne se rendent compte que nous traversons des temps difficiles et que nous faisons face à des problèmes.

La deuxième chose serait de définir le problème. Je crois que le gouvernement conservateur qui vient d'être défait et le gouvernement libéral qui est au pouvoir maintenant ont commis une grave erreur en définissant dans ce bill le problème comme étant un problème de chômage. C'est faux. Ce qui constitue le problème n'est pas le chômage, mais le fait que nous n'avons pas de politique économique pour guider le pays ni de stratégie industrielle.

Le NPD réclame une politique économique et une stratégie industrielle depuis déjà un certain temps. Cette politique est établie par nos membres durant nos congrès à la suite de recherches approfondies effectuées par eux et par nos recherchistes. Ils ont élaboré des programmes, dont, à mon avis, le gouvernement devrait s'inspirer pour doter le pays d'une stratégie économique.

L'étape suivante dans la recherche d'une solution au problème est d'établir certains critères que la Chambre serait prête à accepter de façon à avoir des règles à suivre. Évidemment les députés ne sont pas toujours prêts à suivre les règles qui régissent leurs travaux. Après avoir établi ces critères, le gouvernement devrait examiner toutes les solutions qui s'offrent à lui au lieu de les rejeter arbitrairement et de profiter de sa position majoritaire pour faire adopter le plus de mesures possible. Ce qu'il devrait faire, c'est proposer des solutions après avoir consulté, comme il l'a promis dans le discours du trône, tous les députés, et ces députés devraient eux-mêmes consulter leurs commettants.

Il est étonnant de voir la quantité de renseignements qu'on peut obtenir de ses commettants, qu'on voyage en auto, en train ou par avion. Les idées des électeurs bien que très valables ne sont pas prises en considération. Il me semble que nous devrions envisager toutes les solutions possibles avant d'adopter une politique économique et une stratégie industrielle. Une fois que nous aurons toutes ces solutions en main, nous devrions examiner les critères.

Il faudra ensuite passer aux actes, agir de façon méthodique au lieu de recourir à un expédient comme les conservateurs et les libéraux l'ont fait tout à tour, en demandant de reconduire un programme qui aggrave nos problèmes, dépense de l'argent qui ne devrait pas l'être et, à long terme, suscite davantage de chômage. Il semble qu'à court terme, la mesure pourrait effectivement réduire le chômage, mais il n'en est rien.

Une fois ce programme lancé, je voudrais inviter le ministre, par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, à procéder à une évaluation des programmes qui sont en place depuis des années. Pour ce faire, il faudrait tenir compte notamment des recommandations du vérificateur général, les quelque 15 études réalisées au cours des six années de son mandat, visant à rendre le gouvernement plus efficace et plus comptable envers les Canadiens. Il faudrait donc que ce processus d'évaluation tienne compte de ces études et les collationne pour voir si les problèmes de l'an dernier existent toujours aujourd'hui. Cette étape devrait avoir lieu après celle de l'évaluation.

C'est ce que j'entends quand je dis que toute planification à long terme devrait prévoir une façon de régler les problèmes de même que l'élaboration d'une politique économique et d'une stratégie industrielle pour l'avenir. En période de chômage soutenu, il vaut mieux agir que s'abstenir, mais le projet de loi à l'étude n'apporte aucune amélioration. Comme je l'ai dit au député de Winnipeg-Fort Garry, ce programme temporaire aggrave plutôt nos problèmes chroniques, même s'il semble y apporter une solution. J'invite donc le ministre de l'Emploi et de l'Immigration à réviser ce projet de loi même si je suis certain qu'il sera adopté. Je voudrais que la Chambre n'ait pas à se prononcer sur la reconduction du programme.